



**PROCEDURE D'ADMISSION
EN 2ème ANNEE DE
CLASSES PRÉPARATOIRES**

**Le dossier de candidature au
GROUPE SCOLAIRE FENELON SAINTE-MARIE LA PLAINE MONCEAU
est propre à l'établissement.**

• **INSCRIPTION**

- Le dossier complet est à retourner au secrétariat des classes préparatoires, **dès que possible** accompagné des différentes pièces citées en annexe.
- Une commission, constituée de professeurs et du Directeur des Etudes des classes préparatoires, examine le dossier et rend la décision d'admission, indiquant au candidat, soit :
 1. qu'il est admis directement
 2. qu'il est admis sur liste d'attente
 3. qu'il est non admis.

Un entretien peut être proposé au candidat.

- Si l'étudiant est candidat dans deux filières, la commission rend deux décisions, une pour chacune des candidatures, et peut conseiller le candidat sur le choix de la filière.

• **ENVOI**

- **Par mail** en scannant les pièces de votre dossier dans un **unique fichier PDF** intitulé comme suit : nom-prenom.pdf à l'adresse suivante : **SPE-candidature@groupefenelon.org**